

## Fiche de consigne Almerys

Version	
Date	07/03/2013

Référence de la fiche	CONS 333	Date d'émission	12/03/2013	
Etablie par	Cindy RAVET	Responsable hiérarchique	Nadine LATREILLE	
Date interne d'approbation	07/03/2013	Signature du responsable hiérarchique		
Communication interne	Oui Non	Responsable de la communication	☐ Demandeur ☐ Service Prestations Soins de Ville	
Destinataire de la communication	<ul><li>☑ Plate-forme Azur Almer</li><li>☑ Service des PEC</li><li>☑ Autre : Administratif</li></ul>	Plate-forme Azu Service Courrie Plate-forme Sat	r	
Domaine	Prestations TIERS SE			
Spécialité	Optique Dentaire	Hospi Audio		
Objet de la consigne	Evolution, modification, création de l'outil GTO			
Procédure concernée	Outil GTO			
Version de la procédure	V1			
Référence de la fiche précédente				
Rappel de la consigne précédente				
Date de fin de la consigne précédente				
Nouvelle consigne	<ul> <li>➡ Création du motif "Facture + 2 ans Intégration du motif d'interruption « Facture de + de 2 ans » Ce motif d'interruption doit être disponible sur l'écran de saisie du détail des actes (après la saisie de l'entête de la facture")</li> <li>➡ 100% RC et acte transport Création de 2 motifs d'interruption :         <ul> <li>Acte transport Incertain</li> <li>Part RC / Acte 100% RC</li> </ul> </li> <li>➡ Evolution motif d'interruption Interruption "Manque Détails", ajout des motifs suivants :         <ul> <li>NNI du Bénéficiaire</li> <li>Date de naissance du Bénéficiaire</li> <li>PS à rembourser (uniquement pour les factures Tiers)</li> </ul> </li> </ul>			
Commentaires de l'exemple				
Date d'entrée en vigueur	12/03/2013			



## Fiche de consigne Almerys Almerys, activité santé d'Orange Business Services

Version	
Date	07/03/2013

Durée de validité de la fiche consigne	Jusqu'à la réception de la mise à jour du guide de saisie GTO		
Destinataires sous-traitant	Date de prise de connaissance de la nouvelle consigne par le soustraitant <sup>1</sup>	Date d'information aux équipes du sous-traitant <sup>2</sup>	
EASYTECH	13/03/2013	13/03/2013	
Date de réception de la fiche validée par le sous-traitant  Date d'enregistrement de la fiche dans le tableau de suivi			

En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a pris connaissance et compris les nouvelles directives décrites dans la

En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a transmis et expliqué les directives décrites dans la présente fiche de consigne à toutes personnes effectuant le traitement décrit et qu'il s'engage à les faire respecter.